

Promouvoir la recherche face à la consultance

Autour de l'expérience du lasdel (Niger-Bénin)

Promoting Research in the Face of Consultancy. The lasdel Experience (Niger-Benin)

Jean-Pierre Olivier de Sardan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16759>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.16759](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16759)

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 8 septembre 2011

Pagination : 511-528

ISBN : 978-2-7132-2298-6

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Promouvoir la recherche face à la consultance », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203 | 2011, mis en ligne le 27 octobre 2013, consulté le 10 décembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16759> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16759>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

Promouvoir la recherche face à la consultance

Autour de l'expérience du lasdel (Niger-Bénin)

Promoting Research in the Face of Consultancy. The lasdel Experience (Niger-Benin)

Jean-Pierre Olivier de Sardan

Anthropologie et développement : le Nord et le Sud¹

- ¹ Les rapports entre socio-anthropologie et développement se posent de façon fort différente au Nord et au Sud, en Europe ou en Afrique. En Europe, l'anthropologie du développement a beau proclamer — et démontrer — qu'elle relève d'abord et avant tout de la recherche fondamentale, les milieux universitaires et l'ethnologie académique ont une forte propension à la renvoyer dans le purgatoire quelque peu dévalorisé de la « recherche appliquée », et à considérer avec condescendance l'anthropologie du développement comme une forme déguisée de consultance ou d'expertise. La recherche pure aurait ainsi ses objets légitimes (par exemple parenté, mythes, religion, pouvoir, langage, voire, aujourd'hui, globalisation ou entreprise), dont le « développement » serait exclu, malgré l'omniprésence des institutions de développement et des politiques de développement aux quatre coins de la planète. Faire admettre que l'étude du « développement » (au sens non normatif du terme : les faits sociaux associés aux institutions et aux politiques de développement) soit un objet légitime de recherche reste une tâche difficile, en tout cas au sein de l'anthropologie académique.
- ² En revanche, en Afrique, le problème est presque inverse. Il semble impossible d'échapper au développement². Les sciences sociales baignent dedans, au cœur même des universités, et il est difficile de trouver des programmes de recherches qui n'aient pas de liens quelconques avec le développement, ses objets, ses rhétoriques. La sociologie et l'anthropologie sont en première ligne, dans la mesure où elles sont mobilisées, dès qu'il est question de « développement », aux côtés de disciplines plus

proches des centres de décision telles que l'agronomie, l'économie ou la santé³. Mais ce n'est pas forcément bon signe pour la recherche elle-même. On verra en effet que la multiplication des consultations et expertises financées par les institutions de développement est paradoxalement un des principaux obstacles à la constitution de capacités de recherche en sciences sociales. Dans un tel contexte, la priorité scientifique devient tout autre, selon nous : il convient, d'une part, de se débarrasser des effets pervers de la consultance pour laisser un espace spécifique à une véritable recherche et, d'autre part, d'élargir les recherches socio-anthropologiques sur le développement à d'autres objets (gouvernance, État, politiques publiques, professions, etc.).

- 3 Nous décrirons tout d'abord les difficultés qui hypothèquent la constitution en Afrique même de pôles de recherches en sciences sociales⁴, en nous attachant particulièrement sur la question de la consultance, avant de présenter une tentative originale pour surmonter ces difficultés, dont nous avons été partie prenante, à savoir l'expérience du LASDEL⁵, en vue d'en dégager quelques leçons plus générales.

Les principaux problèmes de la recherche socio-anthropologique en Afrique

- 4 La situation qui existe au Niger et au Bénin, où le LASDEL est implanté, est à peu près la même partout en Afrique francophone. Le constat est globalement sévère : malgré le nombre devenu important d'enseignants dans les universités subsahariennes, très peu de chercheurs africains publient dans des ouvrages scientifiques reconnus ou dans des revues internationales qui ont un comité de lecture (dites de rang A) ; rares sont les doctorants africains en sciences sociales qui soutiennent des thèses de bon niveau international donnant lieu à des publications ; la lecture d'articles ou d'ouvrages en anglais est presque inconnue de la plupart des sociologues ou anthropologues africains francophones, etc. Quels que soient les indicateurs, ils sont au rouge ! Bien sûr il existe diverses exceptions, d'autant plus admirables, qui sont en général liées à des insertions individuelles dans des réseaux de recherche internationaux⁶.
- 5 Quelles sont les raisons d'une situation aussi préoccupante ? Nous en soulignerons sept, même s'il y en a bien d'autres.
- 6 – Le « manque de moyens » (ou même l'absence de moyens) affectés à la recherche par les pouvoirs publics en Afrique est bien sûr mis en avant par tous les acteurs, et c'est un problème bien réel (la place excessive prise par les consultations et les expertises est d'ailleurs l'une des conséquences de ce manque de moyens). Mais il ne faut pas que ce dénuement masque d'autres problèmes, qui existent eux aussi.
- 7 – L'absence de politiques nationales ou régionales de recherche en sciences sociales qui, certes, va de pair avec le manque de moyens, mais ne s'y résume pas, doit ainsi être soulignée. Une véritable politique de recherches en sciences sociales, du côté des universités ou des pouvoirs publics en Afrique, impliquerait que des priorités soient définies, que des financements soient recherchés auprès des partenaires, et qu'un dispositif scientifiquement sérieux d'incitation, de sélection, d'évaluation et de subvention soit mis en œuvre, autour d'appels à candidatures pour des programmes de recherche. On en est très loin.

- 8 – Le peu d'intérêt concret (à quelques exceptions près)⁷ manifesté depuis des dizaines d'années par les centres de recherche, les universités et les coopérations bilatérales ou multilatérales des pays du Nord pour l'appui à la constitution et au développement de véritables pôles d'excellence autonomes en sciences sociales dans les pays africains doit aussi être souligné : dans le monde scientifique du Nord, aussi, les mécanismes de patronage, de tutorat, de complaisance, et de condescendance sont trop fréquents. Les équipes du Nord se satisfont le plus souvent d'avoir comme partenaires en Afrique des chercheurs isolés, qui apparaissent alors comme leur caution, leur protégé ou leur « client », ou, sinon, de passer des conventions avec des institutions formelles (universités, facultés ou départements, centres officiels de recherche)⁸, dont ils mettent en doute en privé le dynamisme scientifique, la capacité à travailler en équipe et la fiabilité, mais qui leur servent de paravents ou de couvertures. Pourtant, une coopération scientifique internationale saine, sur des bases d'un partenariat non pas rhétorique mais réel, est indispensable : cela implique l'existence au Sud d'équipes qui ne soient pas de papier, et qui puissent faire le poids face aux partenaires du Nord⁹.
- 9 – Il faut y ajouter la raréfaction dramatique des bourses de master et surtout de doctorat vers les pays du Nord, et en particulier la France (après de nombreuses années où ces bourses n'étaient guère délivrées sur la base de l'excellence, mais sur des bases clientélistes, tant du côté des pays africains que du côté des coopérations du Nord). Or, on ne peut aujourd'hui former des doctorants africains en sciences sociales compétents qu'en recrutant les meilleurs et en les faisant se confronter aux étudiants des pays du Nord, en leur donnant accès aux enseignements doctoraux et aux ressources documentaires de pointe, autrement dit en leur permettant de se désenclaver et d'intégrer des réseaux internationaux.
- 10 – La dégradation de la qualité du système d'enseignement, au Niger comme dans les pays voisins, depuis le primaire jusqu'au lycée et y compris à l'université (avec ses corollaires : désintérêt pédagogique, corruption galopante, faible maîtrise de la langue française écrite, mauvais niveau en anglais), rend particulièrement difficile le recrutement de bons étudiants en vue d'études doctorales. Sans bons étudiants, pas de bons docteurs, et donc pas de bons chercheurs ! Le LASDEL (voir *infra*) n'arrive plus à trouver assez de bons doctorants dans la sous-région pour les bourses qu'il a pu obtenir sur ses programmes de recherche.
- 11 – La fuite des cerveaux africains vers les pays du Nord, souvent stigmatisée, n'est pas forcément nuisible, si le chercheur expatrié continue à investir une partie de son énergie scientifique dans son pays d'origine. Elle n'est toutefois pas favorable à la création d'équipes sur place. Mais c'est la fuite interne, vers la politique, qui est la plus négative. Les universitaires, en effet, depuis la fin des régimes militaires et la démocratisation, alimentent les cabinets ministériels et présidentiels, comme les conseils des ministres.
- 12 – Enfin, parmi les causes internes, qui restent selon nous principales, on doit mettre en première ligne les effets négatifs de la consultance : c'est ce point que nous allons développer.

Les effets négatifs de la consultance

- 13 Au Niger comme dans les pays voisins, la consultance et l'expertise en sciences sociales sont devenues un marché très important drainant toutes les forces disponibles à l'université et au-delà. Les bailleurs de fonds, quels qu'ils soient (institutions internationales, agences de coopération, ONG du Nord, etc.), y ont recours systématiquement. Les enseignants-chercheurs de l'université y consacrent tout leur temps disponible en dehors des enseignements. Les bureaux d'études se multiplient. Les étudiants s'inscrivent massivement dans ces filières pour cette raison¹⁰.

Les avantages

- 14 Il y en a au moins deux :
- d'une part, ce marché distribue des revenus importants, et permet à de nombreux professionnels africains en sciences sociales de multiplier par trois, cinq, ou même dix, leurs salaires. Certes, l'accès à ce marché est inégal, et si certains y gagnent parfois plus que les chercheurs les mieux diplômés du Nord, beaucoup n'ont qu'un accès épisodique aux ressources de la consultance. Mais celle-ci fournit un débouché important aux (trop) nombreux étudiants en sciences sociales de l'université ;
 - ce recours des institutions de développement aux sciences sociales est une forme de reconnaissance et de valorisation de celles-ci, et les introduit dans le monde de l'appui à l'action publique et de l'aide à la décision. Sur le principe, c'est un avantage. Dans les faits, on peut se demander si les expertises sociologiques qui s'empilent dans les placards ont un impact réel. Mais c'est une autre question.

Les inconvénients

- 15 Ils sont, selon nous, très importants et handicapent profondément la recherche en sciences sociales¹¹ :
- dans la mesure où la plupart des enseignants en sciences sociales de l'université passent leur temps libre hors enseignement à rechercher des consultations ou à en faire, ils n'ont pas de temps à consacrer à l'élaboration de programmes de recherche et encore moins à des recherches de terrain ;
 - pour la même raison, ils ne font que très peu de recherches documentaires, et sont très peu à jour dans leurs lectures, alors que les connaissances évoluent très rapidement dans nos domaines ;
 - dans la consultation, l'expert est coupé du milieu universitaire (chacun pour soi) et fait travailler des enquêteurs selon un schéma de sous-traitance au service de ses intérêts personnels : ceci est aux antipodes des débats et échanges entre collègues, indispensables aujourd'hui à une bonne recherche ;
 - mais l'effet le plus négatif est sans doute la perte des repères sur ce que sont les critères d'une bonne recherche. Nous allons développer ce point.

Un problème majeur : le brouillage des frontières entre recherche et consultance

- 16 La consultance a ses règles du jeu, ses ressources et ses contraintes, qui ne sont pas les mêmes que pour la recherche. Mais, à force d'enchaîner les consultations, de nombreux enseignants en sciences sociales finissent par « oublier » les règles du jeu, les ressources et les contraintes propres au « mode recherche » (qui sont pourtant des standards internationaux) et ne plus fonctionner que sur un « mode consultance ». Ils ne peuvent plus ou ne savent plus faire de la recherche, selon les standards internationaux (car, aujourd'hui, les standards de qualité sont internationaux : on ne saurait, selon nous, se satisfaire d'une recherche « africaine » de quatrième division, au rabais). Quand ils sont socio-anthropologues, ils abandonnent trop souvent les exigences qui définissent « la rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan 2008).
- 17 Le tableau ci-dessous montre les oppositions entre ces deux « modes » (présentées sous forme idéal-typique).¹²

Mode consultance	Mode recherche
Termes de référence imposés (sujet, questions de recherche, méthodologie, sites, etc.). ¹²	Problématique élaborée principalement par le chercheur, qui choisit à cet effet ses propres outils méthodologiques
Temps imparti court ou très court	Travaux à moyen ou à long terme
Enquêtes rapides, peu de temps de terrain	Priorité aux enquêtes de terrain intensives
Pas ou peu de recherche documentaire académique, lecture préférentielle ou unique de rapports et littérature grise ou officielle	Recherche documentaire tous azimuts systématique
Positionnement dans des débats internes au monde du développement (pauvreté, participation, efficacité, <i>empowerment</i> , gestion, etc.)	Positionnement dans des débats scientifiques, théoriques et empiriques
Usage de la rhétorique des bailleurs de fonds (cadre logique, objectifs généraux et spécifiques, recommandations, etc.)	Usage de la rhétorique de la recherche (états de la question, problématique, hypothèses, questions de recherche, références théoriques)
Recours routinier et immodéré aux travaux d'autrui sans souci de citation, voire parfois au quasi plagiat (copier-coller, non-respect des normes académiques en matière de citations et de référence).	Normes strictes quant aux citations et références, forte condamnation du plagiat
Pression forte pour une aide à l'action et une recherche opérationnelle au service du commanditaire	Priorité à la production de connaissances nouvelles et empiriquement fondées
Auto-censure pour ne pas déplaire au commanditaire	Liberté de parole, priorité à la véridicité
Produit : un rapport	Produit : un article, un chapitre, un livre
Évaluation des rapports par des bailleurs de fonds peu compétents en sciences sociales	Évaluation des publications par des pairs

- 18 Au-delà même de la consultance, l'intrusion au sein de la recherche africaine de diverses « normes pratiques » propres au monde du développement (et aux diverses formes de « rente » qu'il distribue) a de nombreux effets pervers, et engendre en particulier un processus de « vénalisation » ou de « mercenarisation » indépendamment de tout critère de qualité scientifique qui, lui aussi, brouille les frontières entre recherche et consultation, entre recherche et développement. Le « paiement à l'acte » se généralise, indépendamment du salaire, pour des activités qui, normalement, font partie du cahier des charges ordinaires d'un universitaire. Aujourd'hui, par exemple, les colloques scientifiques organisés par diverses universités africaines (toujours sur des budgets financés par des bailleurs de fonds extérieurs) rétribuent l'ensemble des intervenants (le plus souvent admis sur des bases

extrêmement laxistes)¹³, à l'image des « jetons de présence » et autres *per diem* distribués de façon courante à tous les participants à des réunions initiées par les projets et institutions de développement. De même, au Niger, la publication d'un quelconque article scientifique par un enseignant donne lieu au versement à ce dernier d'une prime sur le budget de l'université¹⁴. Ces pratiques qui, comme la consultance, permettent en un sens de compenser des salaires trop faibles, sont en complète rupture avec les standards internationaux, et on peut penser qu'elles contribuent à isoler les chercheurs africains.

Peut-on échapper à l'hégémonie de la consultance ?

- 19 Nous ne voulons pas ici « condamner » la consultance en elle-même : la bonne consultance existe, et elle est nécessaire (même si une consultance mercenaire de mauvaise qualité est, hélas, beaucoup trop répandue)¹⁵. Mais c'est l'hégémonie excessive, en Afrique, de la consultance dans le domaine des sciences sociales qui est à mettre en cause : son omniprésence comme les (mauvaises) habitudes nées de sa pratique continuelle aboutissent en effet à bloquer toute avancée de la recherche en sciences sociales proprement dite sur le continent. On peut aussi penser que cela entraîne également une baisse de qualité de la consultance elle-même : sans bonnes recherches en sciences sociales auxquelles s'adosser, il ne peut y avoir de bonne consultance. La séparation du marché de la consultance en deux sphères distinctes — les consultants internationaux d'un côté, les consultants nationaux de l'autre, moins payés — aboutit par ailleurs le plus souvent à abaisser les critères de qualité pour la consultance nationale (celle qui nous intéresse ici).
- 20 Pourtant, il est possible, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, de développer un pôle de recherche en sciences sociales et de former les compétences nécessaires, autrement dit d'échapper à cette dérive permanente et excessive vers la consultance¹⁶. L'expérience du LASDEL en témoigne¹⁷.
- 21 Créé en 2001 à Niamey, le LASDEL est un laboratoire de recherches en sciences sociales de forme coopérative, de statut nigérien, avec un site à Niamey (Niger) et un site à Parakou (Bénin). Il comporte aujourd'hui vingt-quatre chercheurs sur ses deux sites¹⁸. Il a bénéficié, jusqu'en 2006, de l'appui d'institutions de recherche du Sud et du Nord¹⁹ qui constituaient son conseil de direction et à qui il rendait des comptes, et continue encore à être accompagné par un conseil scientifique international²⁰.
- 22 Son orientation scientifique fondamentale porte sur l'analyse de la délivrance des services et biens publics ou collectifs en Afrique, menée en recourant à des enquêtes de terrain qualitatives, de type socio-anthropologique. Divers axes de recherche déclinent cette orientation à travers des programmes nationaux et internationaux : services publics, pouvoirs locaux, État local, système de santé, foncier...

Un processus à long terme

- 23 Si le LASDEL, comme institution, existe depuis 2001, sa préhistoire remonte quelques années auparavant. Il est né avant tout à partir de l'élaboration de problématiques communes et d'une expérience partagée du terrain, autour de programmes de recherche internationaux auxquels divers chercheurs avaient participé à Niamey, et où nous avons appris à travailler ensemble, à nous estimer mutuellement, à privilégier

l'enquête, et à pratiquer le travail en équipe. Ces programmes ont donné lieu à de nombreuses publications collectives²¹. Il faut également mentionner le rôle joué par l'APAD (association euro-africaine pour l'anthropologie du développement et du changement social), dans les années 1990, tant dans la promotion d'une recherche socio-anthropologique africaine (mais connectée à des réseaux européens) que dans l'appui aux publications de chercheurs africains (avec le *Bulletin de l'APAD*). Quatre des membres fondateurs du LASDEL en 2001 étaient également au bureau de l'APAD dans les années précédentes ou allaient y entrer par la suite²².

- 24 Dès la fondation du laboratoire, le souci d'éviter toute forme de consultance et de développer un pôle de recherche de haut niveau a été au centre de la stratégie collective²³. Certes, nos thèmes de recherche intéressaient particulièrement les institutions de développement, et recoupaient plusieurs de leurs préoccupations : les chantiers concrets du LASDEL étaient et sont encore le fonctionnement des formations sanitaires, l'appareil judiciaire, la corruption, les pouvoirs locaux, la décentralisation, les problèmes fonciers, l'élevage mobile, les politiques publiques, l'aide alimentaire... De tels sujets sont des enjeux politiques, sociaux, et de développement. Et ce sont des institutions de développement qui ont financé la plus grande partie des travaux du LASDEL sur ces questions, mais en acceptant que nous les traitions sur un mode recherche.
- 25 Ceci a impliqué un certain nombre de choix très clairs, qui sont autant de « garde-fous » pour éviter une quelconque dérive vers le bureau d'études :
- ne jamais accepter de contrat d'études sur des termes de référence imposés, et toujours élaborer nous-mêmes notre problématique et utiliser notre propre méthodologie ;
 - n'accepter de contrat d'études que sur nos axes scientifiques et dans nos domaines de compétence ;
 - privilégier les contrats à moyen terme (3 ans), incorporant dans leur budget des bourses pour des doctorants africains ;
 - soumettre tout contrat à une approbation du conseil de laboratoire, et jouer la transparence totale dans les budgets ;
 - rendre des comptes scientifiques (et des comptes financiers) à des instances internationales indépendantes (conseil scientifique, comité de direction, audits scientifiques, organisationnels et financiers).
- 26 Le résultat a été dans son ensemble nettement positif, puisque nous sommes aujourd'hui plus sollicités que ce que nos forces nous permettent, nous avons plusieurs fois refusé des consultations importantes, à la grande surprise de nos interlocuteurs, nos publications sont nombreuses²⁴, et nous avons acquis une réelle réputation scientifique internationale (suscitant parfois même des attentes excessives à notre égard). Le LASDEL collabore avec une dizaine d'institutions de recherche à travers le monde et accueille régulièrement des doctorants et chercheurs d'autres pays d'Afrique ou venant d'Europe et des États-Unis. Il a, en quelques années, obtenu le financement de sept programmes pluri-annuels (dont trois concernent également d'autres pays africains) dont douze bourses doctorales pour des Nigériens et des Béninois. La plupart de ces programmes sont financés par des agences de développement qui ont, pour l'occasion, accepté un partenariat de recherche avec le LASDEL, et ont partagé notre souci de nous soumettre à des exigences scientifiques de niveau international, et de former de jeunes chercheurs africains sur la base de telles exigences. Il en résulta de nombreuses publications scientifiques.

- 27 Une autre spécificité du LASDEL est d'avoir toujours réuni sur chaque programme plusieurs chercheurs du laboratoire, dans des configurations diverses, avec une phase initiale caractérisée, le plus souvent, par une enquête collective, et d'avoir de surcroît développé deux programmes fédérateurs regroupant tous les chercheurs du laboratoire (un « Observatoire de la décentralisation » et l'Université d'été du LASDEL)²⁵. Les collaborations de recherche et les proximités scientifiques entre les membres de l'équipe sont donc multiples, avec des phases de terrain commun, des objets proches, des problématiques partagées, et des méthodes qualitatives similaires.
- 28 Enfin, la vocation régionale du LASDEL s'est affirmée essentiellement par le fait que plusieurs programmes de recherches associent notre laboratoire à des chercheurs des pays voisins partageant nos préoccupations et nos problématiques, et que nous assurons la formation de jeunes chercheurs de ces pays, soit sur place, soit à Niamey.
- 29 Notre parcours n'est pas cependant fait que de succès, et divers problèmes pouvant handicaper ou même menacer l'avenir subsistent²⁶ : le financement pérenne du laboratoire est loin d'être acquis, et les subventions de la plupart de nos partenaires du Nord, dont le soutien avait été important durant les premières années du laboratoire, ont à peu près disparu, malgré certains engagements ; il nous faut donc trouver des ressources complémentaires, en particulier dans le domaine de la formation ; notre portefeuille de programmes de recherche doit être renouvelé ; les rapports de recherche sont souvent remis tardivement, et le respect des échéances et délais n'est pas encore assez intégré dans notre culture collective ; le site de Parakou n'a pas encore la vitalité et le dynamisme souhaitables ; les thèses durent beaucoup trop longtemps, les thèses soutenues sont encore en nombre insuffisant, et certains abandons sont à déplorer ; l'intégration de nos jeunes chercheurs dans les universités du Niger et du Bénin n'est pas assurée ; nous avons un grave déficit de chercheurs *seniors* en mesure de diriger des thèses, d'assurer l'encadrement des jeunes chercheurs et de garantir une exigence durable de qualité ; plus largement, nos chercheurs sont en général débordés et surmenés (sans parler des promotions, très coûteuses en temps, de nos chercheurs seniors vers des fonctions universitaires ou parfois politiques)²⁷ ; enfin, nous avons désormais du mal à trouver de bons candidats pour les bourses de doctorat que nous obtenons.
- 30 Autrement dit, le LASDEL, même s'il a dépassé l'âge de raison, reste encore fragile : sa pérennité à long terme n'est pas totalement garantie.

Quelques leçons à en tirer

- 31 On peut proposer, à partir de cette expérience singulière, qui n'a certes pas vocation à être copiée ou répliquée telle quelle, des enseignements plus généraux sur les moyens par lesquels on peut échapper à la fatalité de la consultance et promouvoir la constitution de laboratoires de recherche en sciences sociales dans les pays africains, sous des formes par ailleurs nécessairement diverses selon les contextes nationaux. Voici une dizaine de leçons que nous pouvons tirer de notre propre pratique, et qui nous semblent avoir une portée plus générale :
- 32 – Une équipe véritable (pouvant devenir ultérieurement un laboratoire) doit se constituer sur la base de programmes de recherche, autrement dit d'une expérience de travail en commun, avec des problématiques partagées par tous et des enquêtes de terrain menées, en partie au moins, conjointement. Or, les équipes en Afrique ne sont

en général que des équipes en papier, qui se constituent le plus souvent sur la base de la répartition d'un financement externe, redistribué par tel ou tel « patron », ou lié à telle ou telle allégeance, et donc sans dynamique propre et sans pérennité !

- 33 – Un fonctionnement en équipe implique une grande confiance mutuelle, l'absence de luttes de pouvoir personnelles, une émulation intellectuelle, une prise de décision collective, et une volonté de transparence, quelles que soient les différences individuelles (elles sont inévitables et même souhaitables) et parfois les différends (ils surviennent forcément). Cette condition doit être particulièrement soulignée, car elle est une des plus difficiles à réaliser. Elle n'est pas, non plus, modélisable !
- 34 – La mise sur pied d'un laboratoire est une œuvre de longue haleine qui exige, sans doute, plus d'une dizaine d'années pour devenir une institution durable. Une aide institutionnelle, au début, semble indispensable²⁸, de même qu'une insertion dans des réseaux internationaux. Un soutien de base minimal sur le long terme reste souhaitable, pour éviter une fuite vers la recherche de contrats à tout prix.
- 35 – Les chercheurs qui entrent dans un tel processus doivent avoir le « virus » de la recherche. On y gagne moins que dans la consultance, mais on en retire beaucoup plus de satisfactions intellectuelles, et on y bénéficie d'un contexte professionnel collectif beaucoup plus stimulant²⁹. Certaines activités du laboratoire doivent à cet égard rester bénévoles : il ne peut y avoir de recherche en Afrique sans une part de militantisme.
- 36 – Un revenu minimum convenable doit pourtant être fourni aux chercheurs. Il serait impossible que le laboratoire salarie lui-même ses chercheurs sur une base permanente. Il convient donc, d'un côté que les chercheurs aient un revenu régulier extérieur (salaires d'universitaires, bourses de thèse, bourses postdoctorales), de l'autre côté qu'ils aient des revenus complémentaires convenables dans le cadre des programmes de recherche du laboratoire³⁰. Le laboratoire doit aussi fournir un cadre de travail satisfaisant doté des équipements indispensables (bureaux, documentation, secrétariat et gestion, informatique, Internet, etc.) dont le financement est assuré par des subventions d'un côté, et par des prélèvements sur les programmes de recherche, de l'autre.
- 37 – Pour éviter le repli sur soi et les rentes de situation, il est indispensable de former sans cesse de nouveaux assistants et doctorants, par leur intégration dans les programmes de recherche, et aussi de recruter autant que possible de nouveaux chercheurs. Ceux-ci doivent être sélectionnés sur la base de la compétence avant tout, et avoir préalablement participé à des programmes de recherche du laboratoire (seule façon de tester non seulement leurs compétences mais aussi leur capacité à s'intégrer à l'équipe). Ils ne peuvent être choisis que par les membres du laboratoire et en aucun cas imposés de l'extérieur.
- 38 – La dépendance envers un seul bailleur de fonds doit être évitée au maximum. La diversification des financements est hautement souhaitable, pour ne pas devenir le « client » attiré d'un « parrain », que ce soit une agence de développement ou une institution de recherche du Nord.
- 39 – Une professionnalisation dans tous les domaines (gestion, comptabilité, division du travail, production de normes collectives, etc.) doit s'opérer progressivement : impossible à exiger de façon intégrale au début, son absence ne peut être admise plus tard. Cette professionnalisation doit être intégrée dans un plan stratégique du laboratoire et accompagner sa montée en puissance.

- 40 – Une politique locale d’animation scientifique, de vulgarisation des résultats et de restitutions, d’organisation de débats, de diffusion de documents accessibles à un public plus large que les seuls chercheurs, est indispensable pour avoir un réel ancrage dans le pays et jeter des ponts vers les étudiants, les cadres de la fonction publique, les professionnels du développement, ou les militants associatifs.
- 41 – Enfin, la bataille pour la qualité doit être incessante, il faut une vigilance permanente pour ne pas baisser peu à peu le niveau d’exigence scientifique, tant au niveau des enquêtes de terrain que des rapports et publications ou de la production des thèses ; il faut trouver peu à peu des dispositifs garantissant cette qualité dans la durée.
- 42 Ces leçons sont directement issues de notre propre histoire : nous les dégageons *a posteriori*, car, au départ, elles étaient loin d’être aussi claires dans nos esprits, et c’est seulement avec le recul du temps qu’elles nous apparaissent comme ayant permis la constitution et le développement du LASDEL. Notre désir commun de développer un pôle d’excellence en sciences sociales en Afrique même, qui était sans doute le seul objectif explicite du début, n’a pu prendre forme et devenir réalité que grâce à ces dix « principes ».
- 43 Pour réussir à édifier en sciences sociales un pôle de recherche digne de ce nom dans un pays africain, il peut sembler souhaitable de respecter des principes proches de ceux énumérés ci-dessus. Mais il ne doit pas y avoir un modèle unique, pas plus que les sciences sociales ne doivent se résumer dans un pays à un seul type de laboratoire ! Plusieurs équipes, diverses, tant dans leurs thématiques que dans leurs disciplines ou dans leurs dispositifs, sont évidemment souhaitables dans un même pays.
- 44 On doit aussi rappeler qu’il existe, au Niger comme ailleurs, des chercheurs sérieux, en dehors de toute équipe. Mais leur isolement peut facilement les décourager, et leur rendre la tâche plus difficile.

45

Recherche et citoyenneté

- 46 L’existence d’un pôle de recherche en sciences sociales en Afrique même implique aussi pour les chercheurs qui en font partie une responsabilité particulière au niveau de l’insertion dans les débats publics, dans l’arène nationale ou régionale, exigence à laquelle ne sont pas en général soumis nos collègues africanistes du Nord. Les sollicitations et les demandes sont en effet incessantes, tant en amont (du côté des commanditaires) qu’en aval (du côté des acteurs locaux) quant à l’impact, l’opérationnalité éventuelle ou l’usage social des résultats d’enquêtes, au nom entre autres du « développement », omniprésent, mais plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.
- 47 Certes, de telles incitations ou pressions ne doivent en aucun cas mettre en cause ou menacer la qualité scientifique de nos travaux, ni leur rigueur méthodologique, comme leur indépendance ou leur caractère non partisan qui constituent pour nous des exigences fondamentales. Ce sont justement ces caractéristiques qui distinguent, parmi d’autres, la recherche de la consultance. Et ce sont aussi elles qui peuvent nous permettre d’intervenir de façon originale dans le débat public, en l’alimentant avec des analyses fondées sur l’enquête qualitative approfondie, et en tentant autant que possible d’éviter les présupposés idéologiques. Ceci implique une rupture avec les idées

reçues, les rhétoriques et les langues de bois propres à la fois aux institutions de développement, aux États, aux politiques publiques, aux ONG ou aux organisations de la société civile.

- 48 On sait que la transformation de connaissances en actions est un processus complexe, guère maîtrisé, et qui connaît peu de *success stories*. Mais la recherche en sciences sociales ne peut, en Afrique plus particulièrement, éluder ce problème et encore moins le traiter avec ce dédain que l'on retrouve parfois chez certains chercheurs du Nord. Si les travaux du LASDEL, parmi d'autres, contribuent parfois à appuyer certaines entreprises réformatrices, en particulier lorsqu'il s'agit de réformateurs « de l'intérieur » (pour les distinguer des acteurs de l'aide internationale, qui sont des réformateurs « de l'extérieur »), à modifier ou à améliorer certaines actions publiques (quels qu'en soient les initiateurs : au sein de l'État, au niveau des communes, ou dans le monde associatif), ou à mettre en cause certaines pratiques néfastes pour les usagers ou les citoyens, nous ne pouvons que nous en féliciter. Ceci constitue en quelque sorte une « valeur ajoutée » pour la recherche en sciences sociales, lorsqu'elle est menée en Afrique par des institutions africaines.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKO ARIFARI, N. 1998 « La démocratie à Founougou (Borgou) : paysans et “déscolarisés” en compétition pour le pouvoir local », in T. BIERSCHENK & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala : 57-100.
- 1999 « La négociation de la représentation locale de la puissance publique dans les espaces de marginalité de l'État en milieu rural », in J. RÖSEL & T. VON TROTHA (eds.), *Dezentralisierung, demokratisierung und die lokale repräsentation des Staates*, Koln, Rüdiger Köppe Verlag.
- 2000 « Dans les interstices de l'État : des courtiers en col blanc », in T. BIERSCHENK, J.-P. CHAUVEAU & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala : 43-70.
- 2001 « La corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires », *Politique africaine*, 83 : 38-58.
- BERNAULT, F. 2001 « L'Afrique et la modernité des sciences sociales », *Vingtième Siècle*, 70 : 127-138.
- BIERSCHENK, T. & MONGBO, R. 2000 « L'hégémonie du paradigme développementaliste dans les sciences sociales au Dahomey-Bénin », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, 10 : 217-223.
- BIERSCHENK, T. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (DIR.) 1998 *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- BIERSCHENK, T., CHAUVEAU, J.-P. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (DIR.) 2000 *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- BLUNDO, G. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 2001 « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, 83 : 8-37.

- BONNET, D. & JAFFRÉ, Y. (DIR.) 2003 *Les maladies de passage : transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- COPANS, J. 2010 *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*, Paris, Karthala.
- DAHOUN, A.-M. 1997 *Le statut de la science et de la recherche au Bénin. Contribution à la sociologie des sciences des pays en développement*, Berlin, Logos Verlag.
- DROZ, Y. 2009 « Mythes et réalités du partenariat scientifique », in Y. DROZ & A. MAYOR (dir.), *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ, Y. & MAYOR, A. (DIR.) 2009 *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala.
- GAILLARD, J. & WAAST, R. 1988 « La recherche scientifique en Afrique », *Afrique contemporaine*, 148 : 3-30.
- JAFFRÉ, Y. & MOUMOUNI, A. 1993 « "Être aveugle". La cécité, entre une définition épidémiologique et sociale », *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 86 (4) : 295-299.
- 1994 « L'importance des données socio-culturelles pour l'accès aux soins et l'observance des traitements dans la lèpre. L'exemple du pays zarma au Niger », *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 87 : 283-288.
- JAFFRÉ, Y. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (DIR.) 1999 *La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*, Paris, PUF.
- 2003 *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- LAURENT, P. J. 2006 « L'implication de l'anthropologue dans le champ scientifique : l'exemple de la commission nationale de la décentralisation du Burkina Faso », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 1 : 105-120.
- MOHAMADOU, A. 2003 *La recherche agronomique au Niger. Pratiques et dynamiques. Cas de l'INRAN*, Thèse de doctorat, Marseille, EHESS.
- MOUMOUNI, A. 2003 « Modes de transmission de la maladie en milieu songhay-zarma (Niger) », in D. BONNET & Y. JAFFRÉ (dir.), *op. cit.* : 131-146.
- MOUSSA, H. 2003 « Niamey : le complexe sanitaire de Boukoki », in Y. JAFFRÉ & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *op. cit.* : 361-385.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 1999 « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, 157 : 139-167.
- 2004 « Le "chainon manquant" », *Le Courrier de la Planète*, 74 : 36-40.
- 2008 *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. & ELHADJI DAGOBI, A. 2000 « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public ? Le cas de l'hydraulique villageoise au Niger », *Politique africaine*, 80 : 153-168.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., MOUMOUNI, A. & SOULEY, A. 2000 « "L'accouchement, c'est la guerre". Accoucher en milieu rural nigérien », *Afrique contemporaine*, 195 : 136-154.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. & TIDJANI ALOU, M. (DIR.) 2009 *Les pouvoirs locaux au Niger. En attendant la décentralisation*, Paris, Karthala.

RÖSEL, J. & VON TROTHA, T. (EDS.) 1999 *Dezentralisierung, demokratisierung und die lokale repräsentation des Staates*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

SOULEY, A. 1999 « Trois entités hausa parentes : zahi, sanyi et shawara », in Y. JAFFRÉ & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *op. cit.* : 273-289.

- 2003a « Un environnement inhospitalier », in Y. JAFFRÉ & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *op. cit.* : 105-155.

- 2003b « Maladies héréditaires et maladies de contact en milieu hausa (Niger) », in D. BONNET & Y. JAFFRÉ (dir.), *op. cit.* : 61-76.

TIDJANI ALOU, M. 2000 « Courtiers malgré eux. Trajectoires de reconversion dans l'association Timidria au Niger », in T. BIERSCHEK, J.-P. CHAUVEAU & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *op. cit.* : 279-304.

- 2001 « La justice au plus offrant. Les infortunes du système judiciaire en Afrique de l'Ouest (cas du Niger) », *Politique africaine*, 83 : 59-78.

- 2009 « Des relations Nord-Sud en quête de souffle », in Y. DROZ & A. MAYOR (dir.), *op. cit.* : 129-148.

WAAST, R. 2002 *L'état des sciences en Afrique, synthèse*, Paris, rapport (IRD).

NOTES

1. Je remercie Giorgio Blundo, Aïssa Diarra, Yvan Droz, Philippe Lavigne Delville, Abdoulaye Mohamadou et Mahaman Tidjani Alou pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

2. Voir BIERSCHEK & MONGBO (2000), dont la démonstration concernant le Bénin vaut pour bien d'autres pays.

3. Sur la recherche agronomique au Niger, voir MOHAMADOU (2003) ; sur la recherche au Bénin, voir DAHOUN (1997).

4. Notre expérience porte essentiellement sur l'Afrique de l'Ouest francophone, et l'on peut penser que l'Afrique anglophone connaît des situations différentes.

5. Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local <www.lasdel.net>.

6. Pour des analyses plus générales sur la recherche en sciences sociales en Afrique vue par des chercheurs européens, voir GAILLARD et WAAST (1988), BERNAULT (2001), WAAST (2002), DROZ et MAYOR (dir.) 2009 (ce dernier ouvrage contient aussi des chapitres de chercheurs africains) et COPANS 2010.

7. Le CODESRIA, structure africaine associative d'appui à la recherche en sciences sociales, financé par des partenaires du Nord, doit être ici évoqué, comme diverses institutions du Nord telle que l'AUF (agence universitaire de la francophonie), Aire-développement (puis Aires-Sud, en France), le CRDI (Centre de recherches pour le développement international, au Canada) ou la FIS (Fondation internationale pour la science, en Suède). Mais ces appuis incontestables à la recherche en Afrique n'ont que très rarement débouché sur la constitution de véritables équipes de recherche pérennes. Le LASDEL reste donc, hélas une des très rares exceptions.

8. Les instituts de recherche officiels (IFAN, ISH, IRSH, CBRST, CNRST, etc.), nés lors des indépendances à partir des anciennes structures coloniales, n'ont le plus souvent pu impulser en leur sein la création de véritables équipes de recherche, ni faire émerger des dynamiques collectives. Malgré quelques succès, ils apparaissent à divers égards

comme des structures bureaucratiques ou des coquilles vides, et leurs chercheurs privilégient eux aussi les consultances individuelles.

9. Combiner une réelle indépendance scientifique et une insertion dans des réseaux internationaux constitue selon nous une stratégie incontournable pour le développement de la recherche africaine, qui pourrait aussi être exprimée par la formule : « Ni dépendance envers les institutions scientifiques du Nord, ni repli afro-centriste ».

10. Au Niger, ils sont environ 450 en première année de sociologie ; au Bénin, près de 1 000 !

11. Cet état de fait a déjà été souligné (DROZ 2009 : 28 ; COPANS, 2010 : 10, 20, 38-39), mais il demande à être analysé de façon plus détaillée.

12. Pierre-Joseph LAURENT (2006), insiste à juste titre, à partir de son expérience de collaboration avec la Commission nationale de la décentralisation au Burkina Faso, sur cette question fondamentale des « termes de référence » imposés, incompatibles avec la définition par un chercheur de sa problématique.

13. À l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la base habituelle de rétribution des communications lors des colloques, sans véritable sélection, est de 100 000 FCFA par personne.

14. Elle est également de 100 000 FCFA.

15. La consultance de qualité n'est d'ailleurs pas qu'« appliquée », et elle produit aussi des connaissances valables. Il existe des études menées par des consultants valant largement un travail de recherche. D'autre part, quelques rares chercheurs africains arrivent à mener une activité de consultants parallèlement à leurs recherches, sans que ce soit trop au détriment de celles-ci. Enfin, certaines consultances peuvent utilement frayer la voie à des programmes de recherches.

16. La question de l'application des recherches, c'est-à-dire du passage de la recherche fondamentale à l'action, *via* parfois la recherche appliquée (ou la recherche-action) est une tout autre question qui n'a pas de réponse simple, et que nous n'aborderons pas ici (OLIVIER DE SARDAN 2004).

17. Pour une présentation de l'histoire de la création du LASDEL et de ses partenariats, voir TIDJANI ALOU (2009).

18. Seize d'entre eux ont un doctorat.

19. Universités de Niamey, de Cotonou, de Parakou ; CNRS, EHESS et IRD (France) ; IUED (Genève).

20. La présidente en était la regrettée Gerti Hesseling, de l'Institute of African Studies de Leyden (Pays-Bas), à qui nous tenons à rendre hommage ici.

21. Ces programmes, qui ont en quelque sorte ouvert la voie à la création du LASDEL, ont d'abord porté sur la santé avec, dans un premier temps, les représentations populaires des maladies (JAFFRÉ & MOUMOUNI 1993, 1994 ; OLIVIER DE SARDAN, MOUMOUNI & SOULEY 2000 ; JAFFRÉ & OLIVIER DE SARDAN 2003 ; MOUMOUNI 2003 ; SOULEY 2003) puis, dans un second temps, les interactions soignants-soignés (JAFFRÉ & OLIVIER DE SARDAN 2003 ; MOUSSA 2003 ; SOULEY 2003b). Mais ils ont aussi concerné les pouvoirs locaux (BAKO ARIFARI 1998, 1999 ; BIRSCHENK & OLIVIER DE SARDAN 1998 ; OLIVIER DE SARDAN 1999), les courtiers en développement (BAKO ARIFARI 2000 ; BIRSCHENK, CHAUVEAU & OLIVIER DE SARDAN 2000 ; TIDJANI ALOU 2000), l'hydraulique villageoise (OLIVIER DE SARDAN & ELHADJI DAGOBI 2000), ou

la petite corruption (BAKO ARIFARI 2001 ; BLUNDO & OLIVIER DE SARDAN 2001 ; TIDJANI ALOU 2001). Après la création du LASDEL, de nouvelles recherches et publications ont développé ces thèmes.

22. Nassirou Bako Arifari, Abdoulaye Mohamadou, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Mahaman Tidjani Alou.

23. Cependant, malgré nos affirmations répétées, beaucoup de nos collègues nigériens, comme divers bailleurs de fonds, ont longtemps considéré que le LASDEL était un nouveau « bureau d'études » : ceci est significatif de la domination du mode de la consultance dans les schémas mentaux tant des universitaires que des institutions de développement ! De même, d'autres schémas mentaux stéréotypés attribuent souvent la « paternité » du LASDEL à l'un d'entre nous, voire à une institution du Nord (!!), au mépris de la vérité, et en sous-estimant voire en ignorant le caractère éminemment collectif et nigéro-béninois de cette entreprise. Cet article entend justement dépasser la mise en avant de facteurs personnels (il y en a évidemment au LASDEL, comme partout) pour souligner les choix stratégiques et la production commune de normes spécifiques au sein d'une petite institution africaine de type coopératif.

24. On notera par exemple que la série *Études et Travaux du LASDEL* (accessible en ligne sur le site du LASDEL) devrait atteindre, en 2011, son centième numéro. Deux ouvrages collectifs rédigés par les chercheurs du LASDEL témoignent aussi de cette production, l'un sur « La crise alimentaire au Niger » (*Afrique Contemporaine*, 225, 2008), l'autre sur « Les pouvoirs locaux au Niger » (OLIVIER DE SARDAN & TIDJANI ALOU 2009).

25. Celle-ci a, sur quatre sessions de deux ou trois semaines chacune, accueilli déjà près de cent cinquante stagiaires, doctorants et pré-doctorants (dont 85 % d'Africains et 15 % d'Européens).

26. Mahaman TIDJANI ALOU (2009 : 146-147) évoque, lui aussi, certaines des limites actuelles de l'expérience du LASDEL.

27. Le premier directeur du LASDEL, Mahaman Tidjani Alou, est devenu doyen de la faculté de droit et sciences économiques de Niamey, le deuxième directeur du LASDEL, Abdoulaye Mohamadou, est devenu directeur général de l'INRAN, le directeur délégué du LASDEL au Bénin, Nassirou Bako Arifari, est devenu député...

28. Les soutiens de base (et les subventions d'équipement) dont le LASDEL a bénéficié de la part de la coopération française, de l'IRD, et de la coopération suisse ont été ainsi particulièrement précieux durant les premières années de création du LASDEL. Ils ont aujourd'hui disparu à 90 % (sauf en ce qui concerne la coopération suisse), mais nous bénéficions depuis trois ans d'une aide institutionnelle de la coopération danoise, qui touche à sa fin.

29. Toute consultance individuelle ne peut bien sûr être exclue, mais on peut estimer que, pour un enseignant d'une université africaine qui serait réellement soucieux de mener de véritables activités de recherche, le temps libre hors enseignement consacré à la consultation ne devrait pas dépasser un maximum de 50 %.

30. Le LASDEL a ainsi une grille de rémunérations des chercheurs pour les contrats, adoptée en assemblée générale. 20 % des salaires sont versés au laboratoire.

RÉSUMÉS

Résumé

La recherche en sciences sociales en Afrique même souffre de divers handicaps parmi lesquels l'omniprésence de la consultance, financée par les institutions de développement, qui accapare le temps des universitaires africains. Les règles du jeu de la consultance sont assez différentes de celles de la recherche, mais les frontières sont le plus souvent brouillées au détriment de la recherche, qui s'éloigne alors des standards internationaux. Mais cette évolution n'est pas fatale. L'expérience du LASDEL, laboratoire de sciences sociales nigéro-béninois, montre qu'il est possible de développer en Afrique même des pôles de recherche de niveau international, évitant les pièges de la consultance, à condition de respecter certains principes.

Abstract

Social science research in Africa suffers from a number of shortcomings, not least the ubiquitous presence of consultancies, which are financed by the development agencies and tend to monopolize African researchers. The rules of the game in consultancy are quite different from those in research, but the borders are often blurred. The rise of consultancies has been to the detriment of research proper, which then diverges from international standards. However, such developments are not inevitable. The experience of LASDEL, a joint Nigerian-Benin social sciences laboratory, shows that it is possible to develop an international-level research centre and avoid the pitfalls of consultancy, as long a number of principles are respected.

INDEX

Keywords : Benin, Niger, Consultancy, Development, Research, Social Sciences

Mots-clés : Bénin, Niger, consultance, développement, recherche, sciences sociales

AUTEUR

JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN

LASDEL (Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local), Niamey, Niger.